

COMMISSION FEDERALE ARBITRAGE

COMPTE RENDU REUNION PLENIERE

VENDREDI 05/09/2025

Lieu : Siège Fédéral horaires : 14 h 00 / 21 h 30

PRESENT(E)S :

MMES Corinne Stoffel, Françoise Lapicque, Isabelle Beudard (arrivée 17h00), Corinne Côme (invitée, représentante des arbitres au CF), Sarah Biton (invitée CSF)

MM. Vincent Blanchard, Jean-Paul Chilon, Gérard Le Pape, Patrick Eveno, Sylvain Ferrière, Christian David, Claude Raeckelboom, Yohan Declomesnil, Gaëtan Goubert, Clément Mauboussin, Thierry Albertin, Pascal Bertrand (invité représentant des arbitres au CF), Franck Saulnier (invité CSF)

EXCUSE(E)S :

MM, Bernard Quéré, David Loriou, Marvin Hubert (invité CSF)

1 Validation du compte-rendu de la commission du 27 mai 2025 - VOTE

Pas de remarque. Validé à l'unanimité.

2 Informations Fédérales

Voir diapo n°3

3 Dernières décisions nationales et internationales impactantes pour la CFA

Voir diapo n°4

ETTU : Corentin Capelli retenu dans le programme jeunes « Formation à l'Arbitre International »

ITTF : Carole Le Berre retenue pour officier aux Jeux Olympiques de la Jeunesse en 2026 à Dakar (Sénégal)

Le montant de la prise en charge par la FFTT pour les frais de déplacement des A.I. sur les compétitions internationales est plafonné à 500 euros. A l'exception des arbitres de haut niveau dont la prise en charge est réalisée en totalité par l'ETTU ou l'ITTF.

3 Tour de table | Bref bilan des missions de chacun, difficultés et perspectives pour 2025/2026

1 Rappel des missions de chacun – Voir diapositives Annexe.

2 Fichiers mise à jour. Informatique

L'objectif est de simplifier les tâches de saisie et de suivi de chacun.

Il est décidé d'utiliser uniquement le système d'informations fédéral SPID. Toutes les informations relatives à l'arbitrage et à la formation des arbitres seront saisies sous ce logiciel. (Activités, grades, diplômes)

Les prestations réalisées par les J.A. et A.N. lors des compétitions nationales seront saisies par Marvin Hubert de la Commission Sportive Fédérale.

Les requêtes utiles au suivi seront également sous SPID. Les accès nécessaires ont été attribués par Sylvain Ferrière aux utilisateurs désignés. Des demandes sont en cours auprès du service informatique afin de modifier ou de développer certaines requêtes.

Création d'une publication.

Vincent Blanchard propose la création d'une newsletter des arbitres afin de valoriser le travail des arbitres et de créer un groupe fermé sur Facebook et Instagram. Il présentera ce projet en Conseil Fédéral pour acceptation.

En cas de réponse positive, le secrétaire, Jean-Paul Chilon, sera en charge de sa mise en place et de son suivi.

FORMATION INITIALE ET CONTINUE – Françoise Lapicque

- Revalorisation des coûts de formation Arbitre Régional 100 euros (80 euros actuellement). Il est rappelé que chaque Ligue dans sa communication doit afficher le coût réel de la formation et le coût réel facturé par celle-ci. Cela permet en plus de cette obligation d'afficher la participation financière de la Ligue.

- Suivi activités des formateurs. Jusqu'à présent cette activité était réalisée par Robert VASSEUR. A compter de cette saison, ce suivi sera réalisé par les CREF arbitrage qui transmettront à l'IFEF (Françoise Lapicque) les noms des formateurs actifs de leur Ligue.
- Formulaire en ligne (QCM) pour les examens théoriques grade AR, JA1 et formateur AR/JA1. Un 1^{er} test (AR) a été réalisé avec succès avec la Ligue de la Nouvelle Calédonie. D'autres tests seront réalisés sur les ligues volontaires cette saison. Déploiement généralisé à compter de septembre 2026.
- Le FO AR/JA1 sera opérationnel dès Février 2026.
- Les modalités pratiques seront communiquées le moment venu.
- Formation pour les personnes en situation de handicap. Il est obligatoire pour les formateurs d'informer Françoise Lapicque avant les formations. Elle leur donnera les modalités pratiques à mettre en oeuvre en fonction du handicap de la personne.
- Université d'Eté fin Août 2025 à Nantes. 90% des stagiaires étaient des arbitres. Le thème était Apprendre et comment utiliser l'Intelligence Artificielle
- Formation continue des formateurs : 1/an organisée par la FFTT.
- Suivi d'activités des AR et JA1 : Formation continue obligatoire 1/3ans
- Session examen Arbitre National 2025 à Béthune :
 - o 19 candidats aux présélections à Pont à Mousson
 - o 15 candidats (dont 1 candidate ancienne AN) à l'examen
 - o 12 reçus

ARBITRAGE INTERNATIONAL Corinne Stoffel

- Le tableau de suivi est disponible sous l'ENT

EN ROUTE VERS L'A.I. et Blue Badge et Gold Badge. C. DAVID

Préparation candidats AI 2026.

14 prétendants

Tests de présélection et préparation lors du TOP 10 européen jeunes à Tours début octobre 2025 + 2 jeunes AN en représentation à l'international.

WEBINAIRE ETTU le dimanche 21/09/2025 ouvert à l'ensemble des A.I. Inscription individuelle.

COUPE D'EUROPE PAR EQUIPE. T. ALBERTIN

- Demande aux Commissions Régionales d'Arbitrage pour les désignations. La recherche doit être réalisée dans leur Ligue et/ou à proximité

Tournois nationaux T. ALBERTIN

Remerciements à Sarah Biton et Patrice Jouette

CFA : S'assurer que les JA ont les droits pour les compétitions

DESIGNATIONS Arbitres Nationaux Critérium Fédéral et CDF G. LE PAPE

- Présentation de la méthode de travail.
- Quelques chiffres au cours de la dernière saison il y a eu 104 désistements d'arbitres.

Vincent Blanchard rappelle que tous les arbitres officient sans notion de kilomètres. La dépense ne fait pas partie des critères de sélection.

DESIGNATION AN Championnat par Equipes PRO. P. EVENO et C. MAUBOUSSIN

- Remerciements à Jacques et bienvenue à Clément
 - Remerciements à tous les arbitres qui répondent pour faire face à des désistements.
- Méthode : Tous les arbitres doivent officier à nombre égal de prestations.
- Convocations : Celles-ci vont être automatisées la mise en place sera réalisée au plus tard au début de la 2^{ème} phase.

SUIVI DES ARBITRES NATIONAUX. C. RAECKELBOOM

- Effectifs : 192 actifs (Français)
 - Les A.I. de Nouvelle-Calédonie sont à intégrer dans la liste des A.N.
- Action : Mise à jour de SPID
- A.I. Etrangers résidant en France.

Un Arbitre International de nationalité étrangère licencié en France ayant le grade d'A.I. lui ouvre la porte aux compétitions nationales. Mais celui-ci ne sera pas proposé sur les compétitions internationales.

5 – Formation continue des AN et création de niveaux d'AN

(Critères, modalités de supervision, constance, épreuves réservées, etc.)

Présentation validée par la CFA. Celle-ci sera présentée au prochain Conseil Fédéral puis à l'ensemble des cadres nationaux après validation de ce dernier.

Diaporama à venir.

Superviseurs arbitres nationaux : 8 - objectif 10

4 – Nominations des Juges-Arbitres pour les épreuves nationales 2025/2026

Document disponible sur l'ENT

DESIGNATION DES JAN(s) D. LORIOU et SUIVI B. QUERE

Superviseurs JAN : 4 - objectif : 6

- Formation RE et RA en e-learning très bientôt opérationnelle. Cette formation payante est ouverte à tous les licenciés.

Une communication sera réalisée très prochainement

SUIVI CHAMPIONNATS PAR EQUIPE. S. FERRIERRE

- Le suivi est chronophage. Action en cours auprès du service informatique dont il espère une réponse rapide.
- Ses sollicitations auprès des C.R.A. Celles-ci font preuve de peu de réactivité.

SUIVI DES NOTES DE FRAIS I. BEUDARD

- Pas de souci particulier. Elle souligne néanmoins une communication difficile avec le service financier, un manque de réactivité pour l'obtention de restitution afin de lui faciliter son travail.

INVITES ELUS REPRESENTANTS LES ARBITRES C.COME ET P.BERTRAND

Corinne Côme rappelle certains points comme la suppression de la N3 féminine, le manque de JA2.

Elle fait partager à la commission l'expérience de la Ligue Nouvelle-Aquitaine qui a décidé la gratuité pour toutes les formations d'arbitrage.

Pascal Bertrand tient à rappeler que Corinne Côme et lui sont des élus à part entière.

Vincent Blanchard confirme et précise qu'il est très content de leur présence.

6 – Réflexions autour de la tenue fédérale des cadres nationaux

Suite aux échanges lors de la réunion de la CFA de mai 2025. Le dossier progresse puisque THIBARD s'est positionné. La FFTT est en attente de la proposition commerciale.

7 – Revalorisation des indemnités d'arbitrage pour l'olympiade

Voir diaporama.

8 – DIVERS

Nationale 2 Dames

La saison passée la N3 Dames permettait aux arbitres de Clubs d'officier exclusivement dans cette division nationale.

La suppression de cette division N3 et la « montée » en N2 oblige les clubs à fournir des Arbitres Régionaux. Afin de ne pas pénaliser des clubs qui pourraient être en difficultés, il est acté que pour cette saison exclusivement une souplesse est mise en place et les arbitres de clubs seront tolérés pour officier. Cela permettra ainsi aux clubs durant cette saison de faire le nécessaire afin d'être en conformité pour la saison 2026_2027.